

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Avril 2012

L'an deux mille douze, le six avril à 20 h, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 23 mars 2012, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : M. MENUCELLI, Mme THIERIOT, Mme ZUKOWSKI, M. MERLIAUD, Mme LEBRAUD, Melle MAUNOURY, M. BOUCHER, M. HUMBERT.

Absents : Mme JULIEN-RIVE qui a donné pouvoir à Melle MAUNOURY
Mme DUGUET, M. LANGLOIS

Mme ZUKOWSKI est nommée secrétaire de séance.

On passe à l'ordre du jour.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Délib.n°8/2012

Monsieur le Maire s'étant retiré du débat, Mme THIERIOT préside la séance et présente le Compte Administratif 2011 dressé par M. MENUCELLI Thierry, Maire, qui fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		30 063.00		273 404.02		303 467.02
Opérations de l'exercice	201 271.48	232 010.18	132 262.64	81 270.85	333 534.12	313 281.03
TOTAUX	201 271.48	262 073.18	132 262.64	354 674.87	333 534.12	616 748.05
Résultats de clôture		60 801.70		222 412.23		283 231.93
Restes à réaliser			147 000.00	11 922.00	147 000.00	11 922.00
TOTAUX CUMULES		60 801.70		87 334.23	147 000.00	295 153.93
RESULTATS DEFINITIFS						148 135.93

Après en avoir débattu le Conseil Municipal à l'unanimité des voix,

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2 Enfouissement réseaux Bourg 2^{ème} tranche - Coût réseau eau

Délib.n°9/2012

M. le Maire fait part du devis de l'entreprise SPIE concernant les travaux de terrassement pour l'enfouissement du réseau d'eau conjointement à celui des réseaux électriques et de télécommunication, pour la 2^{ème} tranche du Bourg, suivant le même tracé, qui s'élève à 26 945,88 € TTC.

Un second devis ne reprenant qu'une partie du tracé commun s'élève à 11 594,02 € TTC, le reste du tracé serait réalisé en régie directe par l'équipe communale.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, retient la seconde proposition de l'entreprise SPIE pour un montant de 11 594,02 € TTC, et charge M. le Maire de signer tout document nécessaire à la réalisation de ces travaux.

3. Motion de soutien à l'ONF

Délib.n°10/2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Cheissoux demande à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'Office Nationale des Forêts et exige qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite, intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt.

Le Conseil Municipal de Cheissoux apporte son soutien à la démarche des personnels de l'ONF qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

L'ordre du jour étant clos, aucun public n'étant présent, la séance est levée à 21 h 50.